

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/02/2021

Dossier complet le :

01/02/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0027

1. Intitulé du projet

Création d'un supermarché LIDL avec aire de stationnement semi-couverte de 69 places au RDC (dont 11 places extérieures) et surface de vente au R+1, sur la commune de Pertuis (84).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Provence (DR08)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Julien RAQUET - Responsable programme immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 2 0 5 6 8

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a – Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Aménagement sur une superficie cadastrale de 4 189 m ² , d'un supermarché LIDL avec aire de stationnement semi-couverte pour les usagers de 69 places (dont 11 places extérieures). L'emprise au sol totale du bâtiment étant de 2 464 m ² , ce projet n'est pas concerné par la rubrique 39a. Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture du bâtiment sur une superficie de 784 m ² . Cette installation correspond à une puissance inférieure à 250kWc réglementés par la rubrique 30.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la création d'un bâtiment à usage de surface commerciale alimentaire à l enseigne LIDL en R+2, avec aménagement d'un parking semi-couvert au RDC de 69 places (dont 58 places couvertes), d'une surface de vente de 1 277 m² et de réserves en R+1 et de locaux sociaux et techniques en R+2. La surface de plancher totale créée représente 2 394 m².

Le bâtiment comporte 3 façades aveugles puisqu'il est implanté sur les limites de propriété Nord, Sud et Est. 784 m² de panneaux photovoltaïques seront implantés en toiture du bâtiment.

Les espaces de stationnement comprendront : à l'extérieur, 6 places pour véhicules électriques, 3 places prééquipées électriquement, 2 places accessibles au PMR. Ces places seront réalisées en pavés drainants. / couvertes, 2 places familles, 6 places 2 roues motorisées et 10 places vélos.

La réalisation de ce projet, qui intégrera la réalisation d'un bassin paysager à ciel ouvert (compensation) ainsi que 682 m² d'espaces verts, va nécessiter la démolition du magasin LIDL existant et de son parc de stationnement.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la modernisation de l'offre LIDL par la réalisation d'un nouveau magasin venant remplacer le magasin actuel.

Il propose également une structure plus vaste et plus moderne, ainsi qu'une surface de stationnement et une qualité paysagère améliorées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Démolition du magasin LIDL existant et de son aire de stationnement, défrichage des quelques arbres non conservés présents sur le site, évacuation des gravats et excédents, réalisation du bassin aérien de compensation, réalisation du bassin de rétention enterré, terrassements et aménagement des plateformes d'accueil, construction de la structure du nouveau magasin, aménagement des espaces verts et de la voirie (parking).

Accès :

Le chantier sera accessible directement par la RD956 qui constitue une voie de transit importante reliant la zone industrielle et commerciale Sud au centre historique de la commune de Pertuis.

Un plan de circulation et de stationnement des engins et des camions sera mis en place pour permettre la circulation au sein de ce secteur et permettre notamment l'accès aux commerces de la zone.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale qui entraînera de ce fait la génération de trafics de la part des clients du magasin, mais également des poids lourds pour l'approvisionnement en produits. Cependant, le magasin LIDL étant déjà présent sur site, l'augmentation prévisible de fréquentation due au projet sera faible et sans conséquence sur le réseau alentour qui présente de très forts trafics.

L'accès au magasin se fera via une entrée/sortie permettant l'accès au parking extérieur depuis la RD956.

Divers accès piétons seront également aménagés aux abords du projet. Les voies de circulation (voies internes) sur le parking extérieur prévues à double sens et permettant l'accès aux engins de secours ainsi qu'aux véhicules de livraison seront de 8 m de largeur pour permettre le croisement des véhicules, alors que les circulations à sens unique dans le parking couvert et à l'extérieur seront de 4 m. Les stationnements seront en épis et largement dimensionnés pour faciliter la circulation des usagers avec leur caddie.

Les activités présentes sur le site seront uniquement commerciales, et aucune activité industrielle pouvant générer des incidences en termes de nuisances sonores, olfactives, ou de la qualité de l'air, ne sera présente sur site.

Il est à noter que les eaux pluviales en phase d'exploitation seront collectées et envoyées vers un bassin de rétention enterré qui rejettera les eaux à débit limité (5.4 l/s) vers le réseau pluvial communal situé le long de la RD956.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis de construire y compris volets accessibilité et sécurité (ERP)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du terrain (cadastrale/géomètre)	4189 m ² / 4175 m ²
Emprise au sol du bâtiment créée	2464 m ²
Surface de vente réglementaire	1277 m ²
Surface de plancher totale créée	2394 m ²
Nombres de places de parking : extérieur + couvert	69 places : 11 + 58
Surface Voirie Public : dont enrobé/pavés drainants/parking couvert	2699 m ² : 727m ² / 154m ² / 1818m ²
Surface Voirie personnel : dont aire de livraison/rampe de livraison	346 m ² : 81m ² / 265 m ²
Surface des espaces verts	682 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3 ° 6 8 ' 3 0 " 5 Lat. 0 5 ° 5 0 ' 1 5 " 4

Commune de PERTUIS (84)

RD956

551 avenue du 8 mai 1945

84120 PERTUIS

Parcelle cadastrale concernée :

000 Section BI n°32

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches, qui concernent : - la ZNIEFF de type I "La Basse Durance" (930020485), sont localisées à 1,63 km environ au Sud et à 3,45 km à l'Est des limites du projet. - la ZNIEFF de type II "La Basse Durance, du Pont de Pertuis au pont de Cadenet" (930020486), sont localisées à 1,7 km environ au Sud et à 4,63 km à l'Est des limites du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Pertuis n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope se situent aux alentours du site du projet : - "Lit De La Durance : Secteur De Tombadou" (FR3800163) : à 2 km au Sud - "Lit De La Durance : Secteur Du Mulet" (FR3800164) : à 1,41 km au Sud - "Biotope Des Grands Rapaces Du Lubéron" (FR3800167) : à 4,63 km à l'Est
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pertuis ne présente pas de façade littorale sur son territoire.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet, comme l'ensemble de la commune de Pertuis, fait partie du Parc Naturel Régional du Lubéron (FR0200004).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Pertuis est concernée par le PPBE du Vaucluse, approuvé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2019 (3ème échéance). La zone la plus proche concernée par ce dernier est la route Départementale D 956, à proximité immédiate de la zone du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument historique le plus proche est "L'Hotêl de la Charité", situé à environ 1,2 km au Nord de la zone du projet (soit hors du périmètre réglementaire de 500m). Se trouve également à proximité du site (environ 545 m au Nord-Est), "La Chapelle de Saint Roch", classée au titre des objets des monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides du Vaucluse, le projet ne recoupe aucune zone humide. Les zones humides les plus proches sont : - "Le plan d'eau du Farigoulier" (84CEN0252) à 1,32 km au Nord-Est du projet - "L'Eze" (84CEN0294) à 1,15 km à l'Ouest du projet - "La Durance" (84CEN0296) à 1,67 km au Nord du projet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Pertuis possède un PPRN. La zone du projet se situe en zone d'aléa moyen à l'exposition des retrait-gonflements des sols argileux et en zone de sismicité 4 (moyenne). Elle se situe également dans le périmètre du PPRI de la Durance (26 février 2015), dans la zone bleue hachurée, zone à risque modérée en zone urbanisée (hauteurs d'eau inférieure à 50cm). La commune de Pertuis n'est pas soumise à un PPRT Installations industrielles.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est "Sotramo-Parola" situé quartier saint martin, à environ 180 m au Sud-Ouest de la zone du projet. Les sites BASIAS les plus proches sont la station service "Station Sud" (Carrefour) situé à environ 245 m au sud et le garage automobile "Peugeot" situé à environ 88 m au Sud-Est de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est située dans aucune des trois ZRE du département du Vaucluse.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit formé par le centre ancien de Pertuis (93184052) se situe à une distance d'environ 626 m au Nord de la zone de projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Site Natura 2000 (SIC) "La Durance" (FR9301589) se situe à environ 1,4 km au Sud de la zone du projet. Le Site Natura 2000 (ZPS) "Massif du Petit Lubéron" (FR9310075) se situe à environ 4,8 km à l'Est de la zone du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé "Le Massif du Concors" (93C00003) se situe à environ 5,7 km au Sud-Est de la zone du projet. Le site classé "Le Château de Fonscolombe et son parc" (93C13024) se situe à environ 5,4 km au Sud-Ouest de la zone du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage est prévu dans le cadre du projet. L'alimentation en eau potable du magasin sera effectuée via le réseau d'alimentation de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet sera imperméabilisé sur une surface de 3 827 m ² (contre 3 340 m ² actuellement). Aucun drainage ou infiltration ne sera réalisé vers les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition du magasin LIDL actuel). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y aura un faible remblai sur le terrain pour tenir le premier plancher du projet à la côte +20cm (soit 190.95Ngf) par rapport à la côte PHE la plus importante sous l'emprise du projet (soit 190.75Ngf) imposée par le PPRI de la commune de Pertuis. Le déblaiement pour la réalisation du bassin enterré (compensation) permettra de compenser ces mouvements de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant une activité commerciale, le sol est déjà imperméabilisé et ne devrait pas entraîner de changements sur le milieu. 22 arbres présents sur le parking actuel seront supprimés et remplacés par 10 arbres ainsi qu'un grand espace paysager largement planté d'arbustes d'essences diverses du côté de la RD956. (cf. dossier paysage)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (ZPS " La Durance"- FR9301589), à 1,4 km du site du projet. Il est séparé de la zone du projet par des axes de transport et la zone commerciale et industrielle dans laquelle s'insère l'opération. Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones ZNIEFF, à plus d'1,5 km des zones les plus proches. Le projet s'implante dans une zone urbanisée en dehors du périmètre des enjeux environnementaux des NIEFF. Il n'aura pas d'impact sur leurs habitats et leurs faunes.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle existante largement urbanisée / imerméabilisée : occupée par le magasin LIDL existant et son aire de stationnement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etablissement commercial à dominante alimentaire → aucun risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est impactée par la zone de retrait-gonflements des argiles (PPRN), aléa moyen. Il sera réalisé une étude géotechnique visant à assurer la stabilité du bâtiment vis-à-vis du risque du tassement différentiel. Le projet se situe en zone de sismicité 4 (moyenne) → le contrôleur technique s'est assuré que le projet respecte les règles parasismiques. La zone de projet est impactée par la zone hachurée bleue du PPRI inondation → zone à risque modérée en zone urbanisée. 1er plancher situé à +20cm de la côte des plus hautes eaux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera raisonnable et limité par l'organisation du chantier. En phase d'exploitation, le trafic supplémentaire généré par le magasin ne devrait pas être significatif à l'échelle de la zone d'activité.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, le bruit généré par le projet sera celui lié aux travaux réalisés avec engins et au trafic. En phase exploitation, le bruit sera uniquement lié au trafic. La RD956 qui borde la parcelle pourra créer quelques nuisances en phase exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, le projet n'engendrera pas d'odeurs hormis celles des gaz d'échappement des véhicules et matériels mécanisés dont les émissions seront conformes à la réglementation et à la réalisation d'enrobés.</p> <p>Le magasin est qualifié de "bâtiment 0 déchets" → revalorisation des déchets</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est potentiellement susceptible d'engendrer des vibrations uniquement en phase chantier, de manière temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage du parking sera conforme à la réglementation : 20 lux en tout point et 50 lux sur le cheminement PMR.</p> <p>2 enseignes lumineuses en façades avec une luminance de 12 à 550 cd/m².</p> <p>Le magasin sera éclairé de l'ouverture à la fermeture par les salariés. (respect du Décret n02012-118 du 31 janvier 2012).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de démolitions peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières.</p> <p>Le projet engendrera des rejets atmosphériques indirects liés à la circulation automobile.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet ne sera réalisé dans les masses d'eau souterraine ou le réseau hydrographique superficiel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune de Pertuis en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires.</p> <p>La circulation de véhicules en phase d'exploitation du projet engendrera des effluents pluviaux qui seront traités par un dispositif de dépollution.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 1,2 km au Nord de la zone du projet ("L'Hôtel de la Charité"). Le site inscrit le plus proche est à environ 626 m au Nord ("centre ancien de Pertuis"). La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de présomption de prescription archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet étant dans une zone commerciale et ayant actuellement une vocation commerciale, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'opération s'inscrit dans une zone commerciale et industrielle (Zone UE du PLU). Le terrain d'assiette du projet est déjà occupé par un magasin LIDL et son parc de stationnement, le nouveau projet ne viendra donc pas perturber le milieu naturel dans lequel il sera implanté. De plus, le projet conduit à une diminution du taux d'imperméabilisation des sols (3 827 m² actuellement contre 3 340 m² pour l'existant). Un bassin de compensation paysager planté de diverses strates et essences vient faire le tampon entre la RD956 et le magasin. La majorité des places de stationnement sont couvertes et situées dans l'emprise du bâtiment au RDC (69 places au total). Seulement 11 places seront extérieures. Elles seront traitées en pavés drainants et abritées par des arbres d'ombrage (8 arbres plantés). Les 2 arbres d'alignement situés en limite sud seront conservés. Les voiries d'accès au projet seront de 8m de large permettant la fluidité entre les différents modes de déplacements.

La conception du bâtiment sera réalisée dans une démarche de développement durable (matériaux durables et en partie recyclables, réduction des consommations d'énergie par une isolation renforcée, bâtiment "0 déchet"). Les éclairages sont contrôlés et limités aux périodes d'exploitation. L'organisation des flux de transports est étudiée pour limiter les nuisances sonores, les trajets à vide et les rejets polluants.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet s'implanterait dans une zone d'activité déjà existante. L'accès se fera depuis la RD956, utilisé aujourd'hui pour accéder au LIDL occupant le site du projet.
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement urbanisée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage. - La toiture du bâtiment sera pourvue d'un dispositif photovoltaïque.
- Les espaces verts seront traités avec soins, et les essences plantées seront régionales. Le bassin de compensation sera installé au coeur de la parcelle paysagère de 630m² et va accueillir la faune propice au milieu humide en hiver et sec en été

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Marseille**

le, **13/01/2021**

Signature

B. MARECCHIA
Responsable Immobilier
LIDL PROVENCE
394, chemin de Favard - 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 51 71 79